



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4051135

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/05/2024 6H53 C:025201 I:39275
V/REF : 942947
V/Email reçu le Vendredi 17/05/2024 à 6H53

SEMCODA
Agence de Bourggoin Jallieu
103, RUE DE LA LIBERATION
38300 BOURGOIN JALLIEU

V/REF.IMM. 04431
IMMEUBLE : DE LA FERME -4431
1, HAMEAU DE LA FERME
105, RUE DES ECOLES
01120 LA BOISSE

Vaulx en Velin, le 30 Mai 2024

Référence Marché: M_230209001-1
LOCALISATION : ALLEE N105 ECOLES -
MOTIF : INTERVENIR POUR REGLAGE DE PORTE DE HALL OU PORTE EXTERIEURE -
PORTE D'ENTREE DU BATIMENT NE SE FERME PAS CORRECTEMENT .
LA PORTE N'ADHERE PLUS ET RESTE ENTRE-OUVERTE
Donneur d'ordre : Mme M. CONTAMIN

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 21/05 A 08H00 :
INTERVENTION A PARTIR PORTE HALL D'ENTREE ALLEE N°1
TENTATIVE DE REGLAGE PORTE HALL D'ENTREE - SANS SUCCES
PREVOIR UN ELECTRICIEN CAR LE COURANT NE PASSE PLUS DANS LA GACHE
REPLI DU CHANTIER

LE 23/05 A 12H30 :
CONTROLE DE LA PORTE DE HALL
NOUS CONSTATONS QUE LA PORTE NE BLOQUE PAS CONTRE LA GACHE ELECTRIQUE
CONTROLE DE LA GACHE - CELLE-CI EST BIEN ALIMENTEE ET FONCTIONNE
CORRECTEMENT
LE PROBLEME PROVIENT DU PETIT LOCQUET DE MISE EN ACCES LIBRE
REMISE EN PLACE DU LOQUET EN MODE AUTOMATIQUE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DE L'OUVERTURE DE PORTE PAR INTERPHONE
AVEC UN OCCUPANT SUR PLACE
LA PORTE EST A NOUVEAU EN SERVICE - RAS
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 24/05/24 à 12H02 _ Envo i (CR/AB)



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4051135

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.BJ 01	2	50,80		50,80
1,00	MS00044-Rempl.Ferme porte hydraulique	2	91,44		91,44
TOTAL H.T.					142,24
T.V.A. a 10,00%					14,22
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>156,46</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 942947 du 15/05/2024

Réc.

SEMCODA

AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

103, rue de la Libération

38300 BOURGOIN JALLIEU

Tel:04.74.28.13.22

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: servimo@servimo.fr; centreappels@servimo.fr;

Référence de la Demande

N°: 754 714 du 14/05/2024

THCMEEPCI Txv hors contra Menuiseries ext Partie cne int.

02-EE-2211-ENT-61567100

Marché : M - 230209001-1

Lieu d'intervention

HAMEAU DE LA FERME

105 RUE DES ECOLES

01120 LA BOISSE

04431-00001 LA BOISSE

Délai

Date limite exécution : 30/05/2024

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	50,81	50,81	5,08	55,89
MS00053 Règlage de porte de hall ou porte extérieure porte d'entrée du bâtiment ne se ferme pas correctement . La porte n'adhère plus et reste entre-ouverte	1,00	50,81	50,81	5,08	55,89

Total H.T.	101,62
Total TVA	10,16
Total TTC	111,78

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par DEGLAINE Léonie le 15/05/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE BOURGOIN JALLIEU 103, rue de la Libération 38300 BOURGOIN JALLIEU**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **HAMEAU DE LA FERME 105 RUE DES ECOLES 01120 LA BOISSE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURGOIN JALLIEU**

le **17/05/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 942947